



Après un retour au travail, puis je reprendre un congé parental

Par **meliyou**, le **28/08/2009** à **14:20**

Bonjour, j'ai un petit probleme a travail, j'ai accouché en mars 2008, j'ai pris 6 mois de congé parental, et depuis que je suis revenue ca ne va plus du tout a ma patronne, elle critique mon travail, elle me fait continuellement des reproche (devant les patients)
je lui ai proposer de me licenciée si mon travail ne lui convient plus, elle ne veut pas elle m'a dit qu'elle ne pouvait pas (financierement) elle me conseille de demissionner ce que je ne veut pas.
du coup c'est un cauchemard tous les jours, j'ai la boule au ventre, je suis mega stressée en allant bosser et le soir chez moi je n'arrive pas a décompresser de ma journée.
je souhaiterai savoir si il est possible de retourner en congé parental, car mon fils n'a pas encore trois ans, la CAF me dit que j'ai le droit, mais au niveau du code du travail ai je vraiment le droit.
pendant mon congé parental je pourrait faire des lettres et rechercher plus activement un nouvel emploi.
merci pour toute reponse

Par **Tisuisse**, le **28/08/2009** à **17:10**

Bonjour,

Sans présager des réponses qui vous seront apportées ici par nos spécialistes en droit du travail, je pense que vous devriez prendre contact avec des conseillers au tribunal des prud'hommes. Ces conseillers vous diront quoi faire et, au besoin, pourrons demander à

l'inspection du travail d'intervenir. La visite éventuelle d'un inspecteur va ralentir les velléité de votre patronne et vous pourrez trouver un nouveau job sans avoir besoin de vous mettre en congé parental.

Bonne chance.